

PAYS	VISA REQUIS	PROCEDURE VISA		CATEGORIES PERSONNES	ACTIVITE		PERMIS		REGROUPEMENT FAMILIAL		RENOUVELLEMENT PERMIS	
		EMPLOYE.E	RH		JUSQU'A 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS	TYPE	TYPE	FAMILLE DE L'EMPLOYE.E	RH		
E T A T S T I E R S	NON	1. Pas de demande pour les pays : Australie, Brunei, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Saint- Martin, Singapour, Vatican			Le séjour est réglé par la délivrance d'une assurance d'autorisation de séjour (AAS - document de voyage)	Assurance autorisation séjour AAS + Inscription à l'arrivée en CH dans les 14 jours à la commune de domicile pour l'obtention d'un permis			Si l'employé.e est accompagné.e de la famille, celle-ci doit déposer une demande de visa pour regroupement familial selon la nationalité	L'EPFL n'envoie pas de dossier aux autorités, sauf pour les catégories *, le regroupement si nécessaire est annoncé aux autorités CH. Les démarches de dépôt de visa sont faites par les personnes concernées	Si déjà en CH, l'employé.e reçoit au domicile une lettre de la commune. Contacter les RH minimum 15 jours avant l'échéance du permis et transmettre le formulaire des autorités + copie ancien permis. Lors de la prolongation du contrat, s'il est nécessaire de renouveler le permis de travail, l'assistant.e RH envoie à l'employé.e par mail le formulaire de demande de prolongation à transmettre à la commune de domicile.	
		2. Pas de demande : si titulaire d'un permis Schengen ou visa D valable jusqu'à l'entrée en service à l'EPFL avec un engagement avec ou sans contrat			Pas d'annonce à la commune de domicile et pas d'établissement de permis	Annonce avec : formulaire permis, photo. p. identité, certificats naissance et ou mariage	L = si séjour inférieur 364 j	B = séjour temporaire	Retrait du visa au même endroit ou la demande a été faite		**PI/HA, si prolongation permis, contacter Adminrh_temporaires@epfl.ch	
					Le séjour est réglé par la délivrance d'une attestation autorisant l'activité (AS selon 40 OASA)	Permis schengen ou visa valable + Inscription à l'arrivée en CH dans les 14 jours à la commune de domicile pour l'obtention d'un permis						
					Pas d'annonce à la commune de domicile et pas d'établissement de permis	Annonce avec : formulaire permis, photo. p. identité, certificats naissance et ou mariage						
		1. Pas de démarche	1. Dépôt dossier aux autorités (SPOP) pour autorisation de travail et délivrance assurance autorisation séjour (AAS) et envoi de l'AAS à l'unité	1	ASSISTANT.E-DOC y.c doctorant.e grpe 2b POST-DOC < 2 ANS	N/A N/A	OK + contrat OK + contrat	OK OK	OK OK	Applicable Applicable	x x	x x
		1. Reçoit le document AAS		2	PERSONNEL IT* PERSONNEL ADM* PERSONNEL TECH* ASSISTANT.E-SCIENTIFIQUE* POST-DOC > 2 ANS*	N/A N/A N/A N/A N/A	OK + contrat OK + contrat OK + contrat OK + contrat OK + contrat	OK OK OK OK OK	OK OK OK OK OK	Applicable Applicable Applicable Applicable Applicable	* * * * *	x x x x x
		2. Pas de démarche	2. Pas de dépôt de dossier aux autorités mais établissement du formulaire (40OASA ou 1350)	3	PROFESSEUR.E nommé.e par CEPF*	N/A	OK + contrat/acte nomination	N/A - permis C	N/A - permis C	Applicable	*	N/A
		1. Pas de démarche	1. Dépôt dossier aux autorités (SPOP) pour autorisation de travail et délivrance assurance autorisation séjour (AAS) et envoi de l'AAS à l'unité	4	HÔTE ACADÉMIQUE PROFESSEUR.E INVITÉ POST-DOC/BOURSIER	OK OK OK	OK + lettre invitation OK + lettre invitation OK + lettre invitation	OK OK OK	OK OK OK	Applicable Applicable Applicable	x x x	** ** **
		2. Pas de démarche	2. Dépôt dossier aux autorités (SPOP) pour autorisation de travail et délivrance autorisation AS et envoi de l'AS à l'unité		HÔTE ACADÉMIQUE PROFESSEUR.E INVITÉ POST-DOC/BOURSIER	OK OK OK	N/A N/A N/A	N/A N/A N/A	N/A N/A N/A	N/A N/A N/A	x x x	** ** **
		2. Reçoit le document AS			HÔTE ACADÉMIQUE PROFESSEUR.E INVITÉ POST-DOC/BOURSIER	OK OK OK	OK + lettre invitation OK + lettre invitation OK + lettre invitation	OK OK OK	OK OK OK	Applicable Applicable Applicable	x x x	** ** **
		2. Pas de démarche	2. Pas de dépôt de dossier aux autorités mais établissement du formulaire (40 OASA)		HÔTE ACADÉMIQUE PROFESSEUR.E INVITÉ POST-DOC/BOURSIER	OK OK OK	OK + lettre invitation OK + lettre invitation OK + lettre invitation	OK OK OK	OK OK OK	Applicable Applicable Applicable	x x x	** ** **
		1. Pas de demande	1 et 2. Demande au (DGEM) pour autorisation de séjour (AAS) délivré par (SPOP) et envoi unité	5	ETUDIANT.E - filière Bsc, stage d'été (summer internship en IC,STI, SV), durée maximum 3 mois	OK	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	1. Reçoit le document AAS			ETUDIANT.E - filière MSc, stage d'été (summer internship en IC,STI, SV), durée maximum 3 mois	OK	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
	2. Permis schengen ou visa valable pour études pas valable pour l'activité à l'EPFL			ETUDIANT.E - filière MSc, stage d'été (summer internship en IC,STI, SV), durée maximum 3 mois	OK	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
	1. Pas de démarche	1 et 2. Demande au SPOP pour autorisation de séjour (AAS) et envoi unité		ETUDIANT.E - filière MSc, stage d'été (summer internship en IC,STI, SV), durée maximum 3 mois	OK	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
	1. Reçoit le document AAS			ETUDIANT.E - filière MSc, stage d'été (summer internship en IC,STI, SV), durée maximum 3 mois	OK	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
	2. Permis schengen ou visa valable pour études pas valable pour l'activité à l'EPFL			ETUDIANT.E - filière MSc, stage d'été (summer internship en IC,STI, SV), durée maximum 3 mois	OK	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
	1. Pas de démarche	1 et 2. Dépôt dossier aux autorités (SPOP) pour autorisation de travail et délivrance assurance autorisation	6	VALORISATION DE MASTER doit intervenir dans les 6 mois max. après l'obtention diplôme, durée max 6 mois	OK	OK + lettre d'invitation	x	N/A	N/A	N/A	N/A	
	1 et 2. Reçoit le document AAS			VALORISATION DE MASTER doit intervenir dans les 6 mois max. après l'obtention diplôme, durée max 6 mois	OK	OK + lettre d'invitation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
	2. Permis schengen ou visa valable pour études pas valable pour l'activité à l'EPFL			VALORISATION DE MASTER doit intervenir dans les 6 mois max. après l'obtention diplôme, durée max 6 mois	OK	OK + lettre d'invitation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
	Demande pas possible	Pas de demande possible	7	STAGES PROFESSIONNELS - Personnel non-académique	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	

N/A = Non applicable
APPL = Applicable